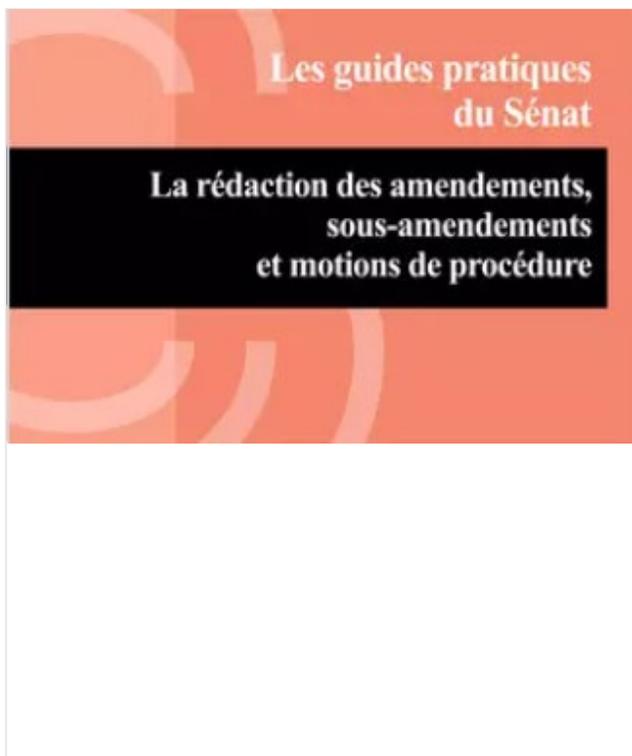


DIRECCIÓN DE SERVICIOS DE INFORMACIÓN Y ANÁLISIS ESPECIALIZADOS
SUBDIRECCIÓN DE REFERENCIA ESPECIALIZADA

ALERTA BIBLIOGRÁFICA

No. 252
OCTUBRE 2024



Título: *La rédaction des Amendements, Sous-amendements et Motions de Procédure (Redacción de enmiendas, sub-enmiendas y mociones de procedimiento).*

Autor: Direction de la Séance du Sénat.

Editorial: Paris: Le Sénat, Juillet 2024, pp. 108.

Serie: Les guides pratiques du Sénat.

Versión electrónica: <https://bit.ly/3YctgXn>

Si usted desea adquirir la publicación, favor de dirigirse a: Le Sénat 15, rue de Vaugirard 75291, Paris, France.

Teléfono: : +33 (0)1 42 34 20 00

Página web: <https://www.senat.fr/nous-contacter.html>

Pulsa el siguiente enlace para responder el **Diagnóstico de Utilidad** de esta *Alerta*:

https://cutt.ly/SIAE_Alertas

COLECCIÓN DOCUMENTOS DE REFERENCIA Y GUÍAS PRÁCTICAS DEL SENADO DE FRANCIA

El Reglamento del Senado y Reglas de Procedimientos de la Mesa Directiva.

El Reglamento del Senado es:

- La fuente principal del procedimiento parlamentario.
- El texto de referencia en materia de organización interna.

La iniciativa para modificarlo pertenece solamente a los senadores, en virtud del principio de autonomía de las asambleas. Una vez presentado, el proyecto es examinado por la comisión jurídica y después aprobada en una sesión pública.

Las guías prácticas del Senado, son ocho documentos rectores para el procedimiento legislativo y los poderes de iniciativa y control parlamentario.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	9
LES AMENDEMENTS ET SOUS-AMENDEMENTS	11
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	11
A. LE TEXTE À AMENDER	11
B. LES ÉLÉMENTS AMENDABLES	12
C. LES AMENDEMENTS	13
1. Qu'est-ce qu'un amendement?	13
2. Comment un amendement se présente-t-il?	14
D. LES SOUS-AMENDEMENTS	16
1. Qu'est-ce qu'un sous-amendement?	16
2. Comment un sous-amendement se présente-t-il?	16
E. LE DÉPÔT ET LA CONSULTATION DES AMENDEMENTS ET SOUS-AMENDEMENTS	19
SUR LE SITE DU SÉNAT: L'APPLICATION AMELI	

DIRECCIÓN DE SERVICIOS DE INFORMACIÓN Y ANÁLISIS ESPECIALIZADOS
SUBDIRECCIÓN DE REFERENCIA ESPECIALIZADA

ALERTA BIBLIOGRÁFICA

No. 252
OCTUBRE 2024

F. LES RECTIFICATIONS DES AMENDEMENTS ET SOUS-AMENDEMENTS	21
G. LE DÉLAI LIMITE POUR LE DÉPÔT DES AMENDEMENTS	22
H. LA RECEVABILITÉ DES AMENDEMENTS ET SOUS-AMENDEMENTS	22
1. La recevabilité financière	23
2. La recevabilité sociale	23
3. La recevabilité législative de nature constitutionnelle	23
I. LE RETRAIT AVANT SÉANCE DES AMENDEMENTS ET SOUS-AMENDEMENTS	25
J. LA TERMINOLOGIE USITÉE DANS LES AMENDEMENTS ET SOUS-AMENDEMENTS	25
1. Alinéas	25
2. Phrases	26
3. Rang d'un alinéa ou d'une phrase: cas particuliers	26
4. Au sein de la phrase	27
5. Tableaux	27
K. LES DEUX TYPES DE «CHAPEAUX»	30
1. Les «chapeaux» d'amendement	30
2. Les «chapeaux» de modification d'un texte en vigueur (Constitution, code, loi)	30
L. LES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA RÉDACTION D'UN AMENDEMENT	31
II. AMENDER LE TEXTE EN DISCUSSION	38
A. AMENDEMENTS CONCERNANT L'INTITULÉ DU TEXTE	38
1. Nouvelle rédaction de l'intitulé	38
2. Nouvelle rédaction de la fin de l'intitulé	38
3. Adjonction de mots à la fin de l'intitulé	38
4. Insertion de mots dans l'intitulé	38
5. Remplacement de mots dans le texte avec conséquences sur l'intitulé	38
B. AMENDEMENTS CONCERNANT L'INTITULÉ D'UNE DIVISION DU TEXTE	39

DIRECCIÓN DE SERVICIOS DE INFORMACIÓN Y ANÁLISIS ESPECIALIZADOS
SUBDIRECCIÓN DE REFERENCIA ESPECIALIZADA

ALERTA BIBLIOGRÁFICA

No. 252
OCTUBRE 2024

1. Nouvelle rédaction de l'intitulé d'une division	39
2. Suppression d'un ou plusieurs mots dans l'intitulé d'une division	39
3. Insertion de mots dans l'intitulé d'une division	39
4. Remplacement de mots dans l'intitulé d'une division	39
5. Remplacement de mots dans l'intitulé d'une division avec conséquence dans l'ensemble du texte	40
6. Adjonction de mots à la fin de l'intitulé d'une division	40
7. Insertion d'une division nouvelle avec son intitulé	40
8. Suppression d'une division et de son intitulé	40
9. Rétablissement d'une division et de son intitulé	40
C. AMENDEMENTS TENDANT À UNE NOUVELLE RÉDACTION DE TOUT OU PARTIE D'UN ARTICLE, D'UN ALINÉA, D'UNE PHRASE	41
1. Nouvelle rédaction d'un article, d'un alinéa, d'une phrase	41
2. Nouvelle rédaction du début d'un article, d'un alinéa, d'une phrase	41
3. Nouvelle rédaction de la fin d'un article, d'un alinéa, d'une phrase	42
4. Nouvelle rédaction d'un article de code ou de loi en vigueur	42
D. AMENDEMENTS DE SUPPRESSION	43
1. Suppression d'un article, d'un ou plusieurs alinéas, d'une ou plusieurs phrases	43
2. Suppression de la fin d'un article, d'un alinéa, d'une phrase	43
3. Suppression de mots dans un article, un alinéa ou une phrase	44
E. AMENDEMENTS DE REMPLACEMENT	45
1. Remplacement d'un alinéa par plusieurs alinéas	45
2. Remplacement de plusieurs alinéas par un alinéa	45
3. Remplacement de phrases par des alinéas	45
4. Remplacement de phrases par des phrases et un ou plusieurs alinéas	45
5. Remplacement de mots par d'autres mots	46
6. Remplacement de mots par d'autres mots à plusieurs occurrences	46

DIRECCIÓN DE SERVICIOS DE INFORMACIÓN Y ANÁLISIS ESPECIALIZADOS
SUBDIRECCIÓN DE REFERENCIA ESPECIALIZADA

ALERTA BIBLIOGRÁFICA

No. 252
OCTUBRE 2024

7. Remplacement de mots par des mots et une ou plusieurs phrases	46
F. AMENDEMENTS D'INSERTION AU SEIN D'UN ARTICLE	46
1. Insertion d'un paragraphe	47
2. Insertion d'une subdivision (1°, 1., a)	47
3. Insertion d'un alinéa	47
4. Insertion de plusieurs alinéas	47
5. Insertion d'une phrase	47
6. Insertion de mots après des mots	47
7. Insertion d'un paragraphe au début d'un article	48
8. Insertion d'un alinéa au début d'un article	48
9. Insertion d'une phrase au début d'un alinéa	48
10. Insertion de mots au début d'un alinéa	48
G. AMENDEMENTS TENDANT À COMPLÉTER UN ARTICLE, UN ALINÉA, UNE PHRASE	49
1. Ajout d'un paragraphe à la fin d'un article	49
2. Ajout d'un ou de plusieurs alinéas à la fin d'un article	49
3. Ajout d'une phrase à la fin d'un article ou d'un alinéa	49
3. Ajout d'une phrase à la fin d'un article ou d'un alinéa	49
4. Ajout de mots à la fin d'un article, d'un alinéa ou d'une phrase	49
H. AMENDEMENTS PROCÉDANT À PLUSIEURS MODIFICATIONS	50
1. Remplacement identique de mots à des emplacements différents du même article	50
2. Modifications successives au sein du même article	50
3. Modifications successives au sein du même alinéa ou de la même phrase	51
I. AMENDEMENTS TENDANT AU RÉTABLISSEMENT D'UNE DIVISION, D'UN ARTICLE OU D'UNE SUBDIVISION SUPPRIMÉS	51
J. AMENDEMENTS PORTANT SUR DES DISPOSITIONS NON MODIFIÉES LORS DE LA LECTURE PRÉCÉDENTE OU PAR LA COMMISSION	52

DIRECCIÓN DE SERVICIOS DE INFORMACIÓN Y ANÁLISIS ESPECIALIZADOS
SUBDIRECCIÓN DE REFERENCIA ESPECIALIZADA

ALERTA BIBLIOGRÁFICA

No. 252
OCTUBRE 2024

1. Nouvelle rédaction d'un alinéa	52
2. Suppression d'un ou de plusieurs alinéas	53
3. Modifications au sein d'un alinéa	53
K. AMENDEMENTS TENDANT À INSÉRER UN ARTICLE ADDITIONNEL DANS LE TEXTE	53
1. Insertion après un article	53
2. Insertion après l'article unique	54
3. Insertion après un article, avec création d'une division additionnelle	54
4. Insertion avant le premier article ou la première division	54
5. Insertion avant le premier article d'une division	54
III. MODIFIER UN TEXTE EN VIGUEUR	54
A. NOUVELLE RÉDACTION D'UN OU PLUSIEURS ARTICLES EN VIGUEUR	55
B. ABROGATION D'UN ARTICLE OU D'UNE SUBDIVISION EN VIGUEUR	55
C. MODIFICATION DE PLUSIEURS ARTICLES DE PLUSIEURS CODES EN VIGUEUR	56
D. DIFFÉRENTES MODIFICATIONS DANS LE MÊME ARTICLE EN VIGUEUR	56
E. INSERTION D'UN ARTICLE DANS LE TEXTE EN VIGUEUR	56
F. INSERTION D'UNE DIVISION DANS LE TEXTE EN VIGUEUR (INTITULÉ ET CONTENU)	57
G. MODIFICATIONS D'UN CODE OU D'UNE LOI EN VIGUEUR INSÉRÉES AU SEIN D'UN ARTICLE DU TEXTE	57
1. Si le code ou la loi sont déjà modifiés par l'article	57
2. Si le code ou la loi ne sont pas déjà modifiés par l'article	58
2. Si le code ou la loi ne sont pas déjà modifiés par l'article	58
2. Si le code ou la loi ne sont pas déjà modifiés par l'article	58
H. MODIFICATION DE DISPOSITIONS PRISES PAR ORDONNANCE	59
1. Modifications avec ratification de l'ordonnance	59

DIRECCIÓN DE SERVICIOS DE INFORMACIÓN Y ANÁLISIS ESPECIALIZADOS
SUBDIRECCIÓN DE REFERENCIA ESPECIALIZADA

ALERTA BIBLIOGRÁFICA

No. 252

OCTUBRE 2024
59

2. Modifications sans ratification de l'ordonnance	
IV. AMENDEMENTS ET SOUS-AMENDEMENTS COMPORTANT UNE COMPENSATION FINANCIÈRE (GAGE)	60
A. «CHAPEAUX» DES GAGES	60
1. Modification ponctuelle d'une disposition du texte	60
2. Amendements portant article additionnel ou de rédaction globale d'un article	61
B. RÉDACTION DES GAGES	61
1. Gages pour l'État	62
2. Gages pour les organismes de sécurité sociale	62
3. Gages pour les collectivités territoriales	62
4. Gage pour une personne publique	63
5. Double gage	64
6. Crédit d'impôt	65
C. GAGER UN SOUS-AMENDEMENT	65
1. Sous-amendement d'un amendement opérant une modification ponctuelle dans un article	66
2. Sous-amendement d'un amendement portant article additionnel, de rédaction globale d'un article ou d'insertion d'un paragraphe additionnel dans un article	66
V. AMENDEMENTS ET SOUS-AMENDEMENTS PORTANT SUR UN TABLEAU OU SUR UNE ANNEXE	66
A. AMENDEMENTS ET SOUS-AMENDEMENTS PORTANT SUR UN TABLEAU	66
1. Nouvelle rédaction d'un tableau	67
2. Nouvelle rédaction de lignes d'un tableau	67
3. Nouvelle rédaction de lignes d'une colonne d'un tableau	67

DIRECCIÓN DE SERVICIOS DE INFORMACIÓN Y ANÁLISIS ESPECIALIZADOS
SUBDIRECCIÓN DE REFERENCIA ESPECIALIZADA

ALERTA BIBLIOGRÁFICA

No. 252
OCTUBRE 2024

5. Remplacement de chiffres ou de nombres	67
6. Remplacement de plusieurs lignes par une ligne	67
7. Insertion d'une ligne ou d'une colonne	68
8. Ajout d'une ligne ou d'une colonne à la fin d'un tableau	68
9. Sous-amendement à un tableau	68
10. Modification d'un tableau dans un texte en vigueur	68
11. Cas particulier des amendements aux objectifs de la sécurité sociale	69
B. AMENDEMENTS ET SOUS-AMENDEMENTS PORTANT SUR UNE ANNEXE	69
1. Suppression d'un article et de son annexe	70
2. Nouvelle rédaction d'une annexe	70
3. Rédaction de la fin d'une phrase dans un alinéa d'une annexe	70
4. Ajout de mots à la fin d'un alinéa d'une annexe	70
5. Insertion d'une phrase dans un alinéa d'une annexe	70
6. Insertion d'un tableau dans une annexe	71
7. Ajout d'une ligne dans un tableau d'une annexe	71
VI. AMENDEMENTS ET SOUS-AMENDEMENTS AUX PROJETS DE LOI DE FINANCES	71
A. CADRE GÉNÉRAL	71
1. Amendements sur les articles de la première partie, les articles rattachés et les articles non rattachés	72
B. PROJET DE LOI DE FINANCES DE L'ANNÉE	72
2. Amendements sur les crédits des missions	73
3. Rédaction des sous-amendements relatifs aux crédits des missions	84
C. PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE	85
1. Majoration d'annulation de crédit	85
2. Minoration d'annulation de crédit	86
3. Modification d'annulation de crédit (solde nul)	87
4. Ouverture puis annulation de crédit	88

DIRECCIÓN DE SERVICIOS DE INFORMACIÓN Y ANÁLISIS ESPECIALIZADOS
SUBDIRECCIÓN DE REFERENCIA ESPECIALIZADA

ALERTA BIBLIOGRÁFICA

No. 252

OCTUBRE 2024

VII. AMENDEMENTS PORTANT SUR UNE PROPOSITION DE RÉSOLUTION	89
A. L'IRRECEVABILITÉ DES AMENDEMENTS AUX PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION DE L'ARTICLE 34-1 DE LA CONSTITUTION	89
VIII. AMENDEMENTS AU TEXTE ÉLABORÉ PAR UNE COMMISSION MIXTE PARITAIRE	89
IX. AMENDEMENTS PRÉSENTÉS AU COURS DE LA PROCÉDURE DE COORDINATION OU DE SECONDE DÉLIBÉRATION	90
LES MOTIONS DE PROCÉDURE	92
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	92
II. L'EXCEPTION D'IRRECEVABILITÉ	95
III. LA QUESTION PRÉALABLE	98
IV. LA MOTION PRÉJUDICIELLE OU INCIDENTE	101
V. LA MOTION DE RENVOI EN COMMISSION	103
VI. LA MOTION TENDANT À SOUMETTRE LE TEXTE AU RÉFÉRENDUM	106
VII. LA MOTION DE RENVOI AU CONGRÈS D'UN PROJET DE LOI AUTORISANT L'ADHÉSION D'UN ÉTAT À L'UNION EUROPÉENNE	108
..... 108	
VIII. LA MOTION TENDANT À S'OPPOSER À UNE MODIFICATION DES RÈGLES D'ADOPTION D'ACTES DE L'UNION EUROPÉENNE	108

DIRECCIÓN DE SERVICIOS DE INFORMACIÓN Y ANÁLISIS ESPECIALIZADOS
SUBDIRECCIÓN DE REFERENCIA ESPECIALIZADA

ALERTA BIBLIOGRÁFICA

No. 252
OCTUBRE 2024